

# AUCAS 47



## Rencontres Saint Hubert 47

Monbahus le samedi 3 octobre 2026

Rendez-vous à 7h30 à la salle des fêtes de Castella 47340

Respect des  
mesures  
sanitaires en  
vigueur

Exemplaire à retourner complété, signé et accompagné de votre règlement à :

Fabien PABIS - 178, Chemin de Mourgues - 47110 ALLEZ ET CAZENEUVE - Tél : 06.87.01.11.11 - Mail : [pabfab47@gmail.com](mailto:pabfab47@gmail.com)

### CHASSEUR :

Nom/Prénom .....

Si moins de 20, précisez date de naissance : .....si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone :  
.....Portable : .....

N° du permis de chasse .....Mail : .....

Assurance : N° de contrat et compagnie .....

**Le permis de chasser a été validé (N° de validation et date.....) pour le département .....**

### CHIEN :

Nom ..... Affixe : .....

Race : ..... Sexe : ..... Date de naissance : ...../...../.....

N° de Tatouage ou puce .....N°L.O.F. ....

**Le chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F.**

### CATEGORIE (cocher la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior » en chasse accompagnée (moins de 16 ans au 31/12/2024)
- « Junior » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans au 30/10/2024)
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt non trialisant
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt trialisant
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt non trialisant
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec Chien Spaniel non trialisant
- « Chasserresse ou Chasseur » avec Chien Spaniel trialisant
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

Le montant de l'engagement est de :

- 25€ pour 1 chien engagé
- 35€ pour 2 chiens engages

(2 engagements maximum quelles que soient les catégories)

- Gratuit pour les juniors

Chèque à l'ordre de : l'AUCAS 47

**Date limite d'inscription : 22 septembre 26**

**Important :** pour les Catégories « Trialisant », joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de Travail .....(un chien est dit « trialisant » selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en fiel, un BICP 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> cat., en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à ..... ; Le .....

**Lu et approuvé Signature :**

Repas organisé le midi sur place par la société de chasse de La Croix Blanche -Bajamont - Castella au prix de 20 € / repas

Nombre de repas réservé ..... (le paiement des repas se fera sur place le matin)